



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative CACE/590

Le 30 octobre 2012

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications et aux Etablissements universitaires de l'UIT-R

Objet: Commission d'études 7 des radiocommunications (Services scientifiques)

- Approbation d'une nouvelle Question UIT-R**
- Suppression de trois Questions UIT-R**

Conformément à la Circulaire administrative CACE/582 du 17 août 2012, un projet de nouvelle Question UIT-R a été soumis pour approbation par correspondance, conformément à la Résolution UIT-R 1-6 (§ 3.1.2). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression de trois Questions UIT-R.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 17 octobre 2012.

Le texte de la Question approuvée est joint pour votre information (Annexe 1) et sera publié dans la Révision 1 du [Document 7/1](#) qui contient les Questions UIT-R approuvées par l'Assemblée des radiocommunications de 2012 et attribuées à la Commission d'études 7 des radiocommunications. Les Questions UIT-R supprimées se trouvent dans l'Annexe 2.

François Rancy
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Etablissements universitaires de l'UIT-R
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

QUESTION UIT-R 254/7

Caractéristiques et besoins de spectre des systèmes à satellites utilisant des nanosatellites et des picosatellites

(2012)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les nanosatellites et les picosatellites, généralement décrits comme ayant une masse comprise entre 0,1 et 10 kg et mesurant moins de 0,5 m dans toute dimension linéaire, hors antennes et mâts déployables, ont des caractéristiques physiques différentes de celles des satellites de plus grande taille;
- b) que, comme pour l'exploitation de n'importe quelle station spatiale, il est important de faire en sorte que l'exploitation soit parfaitement maîtrisée afin d'éviter les brouillages, de procéder aux manoeuvres anticollision qui pourraient être nécessaires et d'assurer le bon déroulement des missions;
- c) que ces satellites sont de plus en plus utilisés, en particulier sur orbite terrestre basse, pour les études de la Terre, de l'atmosphère terrestre, de l'environnement spatial à proximité de la Terre, dans d'autres domaines scientifiques, pour des applications éducatives et de nombreuses autres applications;
- d) que, pour certaines activités, il peut être souhaitable d'utiliser simultanément plusieurs nanosatellites et picosatellites formant un système à satellites;
- e) que, à ce jour, un grand nombre de ces nanosatellites et picosatellites ont utilisé des fréquences attribuées au service de météorologie par satellite et au service d'amateur par satellite;
- f) que les nanosatellites et picosatellites exploités pour des applications scientifiques peuvent utiliser des bandes qui sont attribuées aux services scientifiques, conformément à ces attributions,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1 Quelles sont les caractéristiques spécifiques des nanosatellites et des picosatellites et des systèmes à satellites en ce qui concerne leur utilisation des fréquences radioélectriques qui est fonction des débits de données, des temps de transmission et des largeurs de bande?
- 2 Compte tenu de ces caractéristiques spécifiques, quels sont les besoins de spectre des nanosatellites et des picosatellites?
- 3 Dans quels services de radiocommunication les systèmes à satellites utilisant des nanosatellites et des picosatellites fonctionnent-ils?

décide en outre

- 1 que les résultats des études susmentionnées devraient figurer dans une ou plusieurs Recommandation(s) et/ou Rapport(s);
- 2 que les études susmentionnées devraient être achevées d'ici à 2015.

Catégorie: C2

Annexe 2

Questions UIT-R supprimées

Question UIT-R	Titre
232-1/7	Partage de fréquences entre les détecteurs passifs spatioportés et d'autres services dans les bandes 10,60-10,68 GHz, 31,5-31,8 GHz et 36-37 GHz
235-1/7	Caractéristiques techniques et opérationnelles des applications des services scientifiques fonctionnant au-dessus de 275 GHz
243/7	Caractérisation des paramètres techniques et des effets des brouillages et techniques possibles de limitation des brouillages pour les détecteurs passifs fonctionnant dans le service d'exploration de la Terre par satellite (passive)
